



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Eure

MAIRIE DE SAINT ANDRE DE L'EURE

Dossier suivi par : France POULAIN

Objet : demande de permis de construire

A ÉVREUX cedex, le 01/11/2022

numéro : pc50722f0011

adresse du projet :

nature du projet :

déposé en mairie le :

reçu au service le :

servitudes liées au projet : LCAP - hors sites et hors abords -

demandeur :

SAS Transition Euroise de St André
de l'Eure

rep Brunel arnaud

173-175 rue de Bercy

Cet immeuble n'est pas situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité d'un monument historique. Il n'est pas situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou d'un site classé ou inscrit. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Toutefois, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Le site du projet est celui de l'ancien aérodrome construit par les allemands durant la Seconde guerre mondiale. Les dalles sur lesquelles viendront se positionner les panneaux sont ceux des pistes d'aviation. Il convient de transmettre ce dossier au service régional de l'archéologie à philippe.fajon@culture.gouv.fr et fabrice.henrion@culture.gouv.fr

L'architecte des Bâtiments de France

France POULAIN